

Zeitschrift: Der Traktor : schweizerische Zeitschrift für motorisiertes Landmaschinenwesen = Le tracteur : organe suisse pour le matériel de culture mécanique

Herausgeber: Schweizerischer Traktorverband

Band: 7 (1945)

Heft: 4

Rubrik: Aus den Sektionen = Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aus den Sektionen · Nouvelles des sections

Assemblée générale

de l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs agricoles.

Cette association tint ses assises, le dimanche 25 mars 1945, à la Grande salle de la Gare de Neuchâtel, sous la présidence de Monsieur Etienne Schwaar d'Areuse.

Après lecture du procès-verbal, le président, dans son rapport d'activité, tint à souligner combien celle-ci fut entravée par les mobilisations et les travaux de toute sorte qui accaparent aujourd'hui les agriculteurs.

S'il ne fut pas possible d'organiser, comme cela l'a été demandé par le Département de l'Agriculture, une colonne de tracteurs de secours pour les travaux de printemps, destinés à rattraper le retard de l'automne dernier, c'est que, renseignements pris dans les diverses régions, les propriétaires de tracteurs disposés à effectuer ces travaux pour des tiers, pouvaient faire face à toutes les demandes qui leur ont été adressées. Certains tracteurs n'ont même pas été totalement utilisés.

Il eut par contre été désirable de pouvoir organiser un cours de perfectionnement et d'instruction pour propriétaires de tracteurs transformés pour la marche au gaz de bois. Si la chose n'a pas été réalisée, elle n'est pas perdue de vue et l'association se propose d'accorder son appui aux instances chargées de son organisation.

Le président tint à souligner que si l'association n'est pas pour l'instant, dans le cadre de l'économie de guerre, à même de fournir à ses membres des avantages immédiatement tangibles, celle-ci reste cependant par l'intermédiaire de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs en contact étroit avec les autorités fédérales, auprès desquelles elle défend énergiquement les intérêts de ses membres. Cette activité est actuellement la plus importante et la plus à même de porter des fruits.

A ce jour, l'effectif de la Société comprend 76 membres actifs auxquels il faut ajouter probablement quelques membres dont le remboursement de la cotisation est venu en retour avec la mention «Impayé» mais qui seront rechargés à temps voulu.

M. Schwaar présente ensuite M. Piller, secrétaire central de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs qui a bien voulu se déranger pour venir entretenir les membres de la section neuchâteloise de différents problèmes et leur présenter deux films sur l'utilisation des tracteurs pour différents travaux, le tout d'un grand intérêt.

Après renouvellement du comité réélu en bloc et nomination de M. Georges Sieber comme suppléant aux vérificateurs de comptes, M. Fasnacht du Département de l'Agriculture, service d'extension des cultures renseigna les membres présents sur les questions de distribution de carburants pour la pro-

chaine saison. Les contingents alloués doivent être réduits d'environ un quart, ce qui nécessite une plus grande exactitude du contrôle de leur emploi.

Dans les «Divers» de nombreuses questions furent posées à M. Piller qui y répondit avec beaucoup d'amabilité et de compétence. Plusieurs membres s'élevèrent contre le coût trop élevé — à leur sens — de la transformation des tracteurs destinés à la marche au gaz de bois. De nombreux membres estiment que quelque chose devrait être fait dans ce sens, pour diminuer les frais de transformation.

M. Piller donna tous renseignements utiles sur les difficultés rencontrées à ce sujet et sur la nécessité qu'il y a de transformer encore cette année un certain nombre de tracteurs, vu la pénurie croissante des carburants. Il engagea également les agriculteurs à prendre toutes précautions utiles lors de l'achat de tracteurs, en ce qui a trait aux garanties ou lors de réparations importantes, en ce qui touche les devis dont il faudrait toujours exiger l'établissement exact, avant de donner l'ordre de réparation, ceci afin d'éviter de multiples contestations et procès souvent ruineux. Les quelques renseignements d'ordre juridique fournis à cette occasion intéressèrent grandement les membres présents.

F. S.

Jura Bernols.

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, le comité n'a pu développer l'activité de notre section comme il le désirait. Cependant, il espère que cela lui sera possible dans un proche avenir, c'est-à-dire au plus tard jusqu'à l'automne prochain. Ceci, afin que l'activité puisse être reprise pour l'hiver 1945/46.

Le comité vous rappelle qu'en attendant le secrétariat central de l'association suisse, Löwenstrasse 54, Zurich (Tél. 23 83 11), assume — comme il l'a fait depuis un certain temps déjà — la liquidation des affaires courantes. C'est donc à cette adresse que toutes les demandes de renseignements ou autres correspondances peuvent être adressées. Ce bureau est à l'entière disposition de tous nos membres pour tous les problèmes touchant au tracteur agricole. De plus, son service technique, est à même de procéder à des expertises de tous genres.

Le Comité.

(Nachdruck nur mit Quellenangabe gestattet.)

„DER TRAKTOR“ — «LE TRACTEUR»	
Redaktion, Administration und Annoncenregle: Leitung: H. Rüttschi, Zürich 6 Schweiz. Traktorverband, Löwenstrasse 54, Zürich (Tel. 23 83 11, Postcheck-No. VIII 32608)	
Abonnementpreise: jährlich Fr. 6.— Für Verbandsmitglieder gratis Erscheint monatlich	Prix d'abonnement: Fr. 6.— par an Gratuit pour les membres de l'Association Paraît tous les mois
Insertionspreise / Prix d'insertion $\frac{1}{2}$ Seite (page) = Fr. 120.—, $\frac{1}{2}$ = Fr. 65.—, $\frac{1}{4}$ = Fr. 35.—, $\frac{1}{8}$ = Fr. 20.— bei Wiederholungen Rabatt - Prix réduits pour insertions à l'abonnement Klein-Annoncen (petites annonces): $\frac{1}{15}$ Seite (page) = Fr. 8.—, $\frac{2}{15}$ = Fr. 15.—, $\frac{3}{15}$ = Fr. 22.—	

Druck: Schill & Cie., Luzern